



PROTÉGER LA SANTÉ MENTALE DES TRAVAILLEURS : Une responsabilité de l'employeur ?

Mieux comprendre les risques psychosociaux
pour mieux les appréhender

Atelier employeurs



OBJECTIFS

- Lever les appréhensions sur la problématique des risques psychosociaux.
- Initier une politique de prévention des risques psychosociaux dans mon entreprise.



PROGRAMME

L'atelier se déroule en plusieurs parties :

- Retours d'expériences et échanges
- Qu'entendons-nous par risques psychosociaux ?
- Quels sont les impacts pour l'entreprise et les salariés ?
- Que peut-on faire ?

LES +

- Atelier basé sur l'échange et la discussion.
- Temps de rencontre entre employeurs et professionnels de Santé.



PUBLIC

Employeurs, membres de la Direction, Responsables RH de tous secteurs d'activité.



DURÉE

Atelier de 2 heures organisé dans nos locaux SIST Ouest Normandie.



INTERVENANTS

Médecins du travail, conseillers en prévention des risques professionnels, infirmiers en santé au travail, psychologues.

Êtes-vous concerné ?

Le bien-être au travail, les risques psychosociaux sont des notions que vous souhaitez mieux connaître ?

Vous êtes soucieux d'évaluer, de développer le bien-être, la Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT) dans votre organisation ?



Dates et inscriptions sur notre site internet : www.santetravail-on.fr



Pour tout renseignement, contacter Mme Koellsch par email ou par téléphone :

m.koellsch@santetravail-on.fr
02 33 76 63 49